



CORAL STRAND

In the heart of Seychelles

Cher client,

Notre monde est confronté à une menace sérieuse de la pandémie de coronavirus COVID-19. Toutes nos pensées vont à ceux qui en sont directement et indirectement affectés pendant cette période difficile.

Depuis le 1er août 2020, les Seychelles ont ouvert leurs frontières aux vols commerciaux réguliers, permettant aux touristes du monde entier de profiter de l'hospitalité locale. Les visiteurs sont priés de respecter toutes les mesures énoncées par le gouvernement des Seychelles et de s'assurer que toutes les exigences sont remplies avant leur arrivée.

Veuillez noter que les ventes de chambres ont cessé jusqu'au 30 septembre 2021.

PROCÉDURES AVANT LE VOYAGE

1. **Les visiteurs provenant de tous les pays du monde avec un certificat de vaccination contre le COVID-19** peuvent visiter les Seychelles deux semaines après avoir reçu leur deuxième dose de vaccin. En plus du certificat de vaccination COVID-19, ils doivent avoir un certificat COVID-19 PCR négatif délivré par un laboratoire agréé au plus tard 72 heures avant la date du voyage. Un certificat de vaccination n'est pas requis pour les enfants et les nourrissons, mais ils doivent avoir un certificat COVID-19 PCR négatif délivré par un laboratoire certifié au plus tard 72 heures avant la date du voyage.

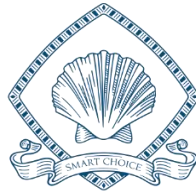
Les visiteurs provenant de pays à risque faible et moyen (catégorie 1) sans certificat de vaccination COVID-19 doivent avoir un certificat COVID-19 PCR négatif d'un laboratoire autorisé datant de moins de 72 heures à compter de la date du voyage.

Les visiteurs en provenance de 6 pays à statut spécial (catégorie 2), parmi lesquels l'Italie, la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche et les Émirats arabes unis, **sans certificat de vaccination COVID-19**, doivent avoir un certificat COVID-19 PCR négatif d'un laboratoire autorisé datant de moins de 48 heures à compter de la date du voyage.

Veuillez visiter <http://www.health.gov.sc/> ou <http://tourism.gov.sc/covid-19-guidelines/> pour la liste des pays autorisés mise à jour chaque semaine.

2. Les visiteurs doivent s'assurer que l'hôtel choisi est certifié par le Département de la santé publique et figure sur la liste des hébergements certifiés comme le **Coral Strand Smart Choice**. Les visiteurs en provenance des pays à statut spécial doivent s'assurer que l'hébergement sélectionné figure sur la liste des hôtels autorisés à accueillir les visiteurs de pays à statut spécial. **Le Coral Strand Smart Choice n'est pas autorisé à accueillir les visiteurs des pays à statut spécial.** Les bons indiquant la durée du séjour aux Seychelles doivent être présentés au bureau d'immigration pour vérification.

Coral Strand Smart Choice
P.O. Box 400, Beau Vallon, Mahe, Seychelles
Tel: +248 429 1000
reservation@coralstrand.sc | www.coralstrand.com



CORAL STRAND

In the heart of Seychelles

3. Les visiteurs doivent s'assurer qu'ils ont une assurance voyage valide avec une couverture médicale complète, y compris les soins médicaux liés au COVID-19, pendant toute la durée de leur séjour aux Seychelles.

4. À compter du 15 septembre 2020, les visiteurs aux Seychelles, y compris les voyageurs en transit vers d'autres pays via l'aéroport de Mahé, doivent avoir une autorisation de voyage (HTA - Health Travel Autorisation) approuvée. Cela comprend les enfants, les nourrissons ainsi que les Seychellois et tous les étrangers.

Les visiteurs doivent faire leur demande via l'application mobile *Seychelles Travel Authorization* ou le site Web <https://seychelles.govtas.com> La demande peut être faite entre 72 et 3 heures avant le départ. Le processus d'examen peut prendre jusqu'à 3 heures avant la validation. **Un visiteur ne pourra pas monter à bord de l'avion pour se rendre à destination sans l'HTA.**

Les informations requises pour faire une demande d'HTA:

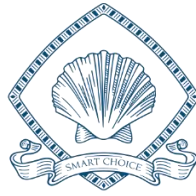
- Passeport valide;
- Photo de passeport récente OU photo de selfie prise pendant le processus de demande;
- Coordonnées (domicile, téléphone, e-mail);
- Informations de voyage (numéro de vol d'arrivée, numéro de siège ou de cabine, aéroports ou ports de départ et d'arrivée, date de départ avec vol initial en cas de vols correspondants);
- Les informations sur l'hôtel dans lequel le visiteur séjournera;
- Certificat de test COVID-19 PCR négatif;
- Certificat de vaccination COVID-19 (pour adultes seulement, sous réserve de disponibilité)
- Une assurance voyage valide avec une couverture médicale complète pour toute la durée du séjour aux Seychelles;
- Informations de carte de crédit ou de débit.

La procédure de candidature:

1. La première étape nécessiterait de remplir la demande et de s'assurer que toutes les données sont entrées correctement. Chaque personne doit présenter une demande distincte pour une HTA. Pour les enfants de moins de 18 ans, le tuteur légal, le parent ou l'adulte accompagnant est responsable de remplir la demande.

2. Le visiteur recevra un e-mail automatique confirmant la réception de sa candidature. Cet e-mail contiendra le numéro de référence attribué à la candidature. Le numéro de référence peut être utilisé pour vérifier l'état de la candidature en suivant le lien: <https://seychelles.govtas.com/application-check>

Coral Strand Smart Choice
P.O. Box 400, Beau Vallon, Mahe, Seychelles
Tel: +248 429 1000
reservation@coralstrand.sc | www.coralstrand.com



CORAL STRAND

In the heart of Seychelles

3. Après soumission, des frais de 45 EUR seront facturés par demande. Un montant supplémentaire de 90 EUR sera facturé pour les demandes urgentes, qui seront traitées dans les 30 minutes. Le visiteur recevra un e-mail automatique confirmant le paiement.

4. Le visiteur recevra un e-mail avec une réponse claire sur l'éligibilité à voyager dans les 3 prochaines heures.

- Si la demande a été approuvée, le visiteur doit imprimer le document PDF qui a été joint au courrier électronique, télécharger le document sur l'appareil mobile ou l'enregistrer dans l'application mobile Seychelles Travel Authorization. Il s'agit de l'autorisation de voyage qui doit être présentée aux points de départ et d'arrivée.

- Si la demande a été refusée, le visiteur ne pourra pas se rendre aux Seychelles pour le moment et il est recommandé de contacter l'Autorité de la santé publique à visitor@health.gov.sc pour obtenir plus de détails.

L'HTA est valable pour un seul voyage et doit être répétée pour chaque voyage. Elle expire une fois qu'un visiteur quitte le pays.

L'HTA n'est valable qu'avec le passeport correspondant et le certificat de test COVID-19 PCR qui ont été soumis et acceptés.

ARRIVEE A L'AEROPORT

1. Mesures visant à garantir la sécurité des mouvements à l'aéroport international des Seychelles:

- Le débarquement doit être effectué de manière ordonnée en fonction de la disposition des sièges à bord.
- Les masques faciaux doivent être portés avant de quitter l'avion.
- Une distance de sécurité d'au moins un mètre doit être maintenue entre tous les passagers et le personnel à tout moment.
- Les visiteurs doivent pratiquer une bonne hygiène des mains et respiratoire.
- Lors de la collecte des bagages, les visiteurs doivent s'assurer qu'une distance de sécurité d'au moins un mètre des autres personnes est maintenue. La zone à l'intérieur du tapis roulant a été délimitée pour guider les visiteurs.
- Les visiteurs peuvent utiliser des chariots qui ont été désinfectés et situés dans des zones clairement délimitées.

2. Tous les visiteurs seront soumis à des contrôles de température et à des examens de santé :

- Tout visiteur qui débarque avec des symptômes respiratoires tels que toux, écoulement nasal ou essoufflement sera isolé des autres voyageurs et soumis à d'autres tests.

Coral Strand Smart Choice
P.O. Box 400, Beau Vallon, Mahe, Seychelles
Tel: +248 429 1000
reservation@coralstrand.sc | www.coralstrand.com



CORAL STRAND

In the heart of Seychelles

- De plus, les visiteurs peuvent être tenus d'effectuer une PCR COVID-19 ou un test d'antigène rapide lors du débarquement. Les tests COVID-19 à l'arrivée à l'aéroport sont fournis gratuitement si nécessaire.

TRANSFERTS

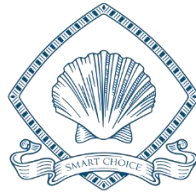
- Le transfert des visiteurs de l'aéroport au lieu d'hébergement est effectué uniquement par transport autorisé et les visiteurs doivent à tout moment suivre les instructions fournies par les opérateurs. Un transfert aéroport peut être organisé pour les clients du Coral Strand Smart Choice. Pour la réservation de transfert, veuillez nous fournir les détails de votre vol par e-mail: reservation@coralstrand.sc au moins 72 heures avant la date d'arrivée.
- Les visiteurs ne seront pas autorisés à utiliser les bus publics.
- Les visiteurs doivent maintenir une distance physique en tout temps et porter un masque facial dans le véhicule.
- Les visiteurs avec des vols intérieurs en correspondance vers d'autres îles doivent rester dans l'enceinte de l'aéroport.

HÉBERGEMENT

LES VISITEURS PROVENANT DE TOUS LES PAYS DU MONDE AVEC UN CERTIFICAT DE VACCINATION CONTRE LE COVID-19

- Les visiteurs provenant de pays à risque faible et moyen ne peuvent séjourner que dans des hôtels certifiés par le Département de la santé publique. **Le Coral Strand Smart Choice possède un certificat de santé délivré par le Département de la santé publique des Seychelles.**
- Les visiteurs munis d'un certificat de vaccination COVID-19 sont autorisés à se déplacer librement, mais doivent suivre tous les protocoles de santé en place dans leur hôtel.
- Les visiteurs sont tenus de se conformer à toutes les pratiques d'hygiène et d'éloignement physique applicables, et de minimiser toute interaction avec les autres visiteurs et les résidents locaux, en évitant les zones surpeuplées, y compris les marchés. Le port du masque est obligatoire en public. Toute personne qui ne respecte pas les règles peut être condamnée à une amende de 100 SCR. Une personne reconnue coupable d'une récidive est passible d'une amende de 1 000 SCR (ou) d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 mois, ou les deux.

Coral Strand Smart Choice
P.O. Box 400, Beau Vallon, Mahe, Seychelles
Tel: +248 429 1000
reservation@coralstrand.sc | www.coralstrand.com



CORAL STRAND

In the heart of Seychelles

VISITEURS PROVENANT DE PAYS A RISQUE FAIBLE ET MOYEN SANS CERTIFICAT DE VACCINATION COVID-19 (CATEGORIE 1)

- Les visiteurs provenant de pays à risque faible et moyen ne peuvent séjourner que dans des hôtels certifiés par le Département de la santé publique. **Le Coral Strand Smart Choice possède un certificat de santé délivré par le Département de la santé publique des Seychelles.**
- À leur arrivée aux Seychelles, les visiteurs doivent rester dans leur premier logement pendant 10 jours avant de quitter l'enceinte d'hébergement.
- Les visiteurs subiront un test PCR le 6ème jour après leur arrivée. Ce test PCR sera gratuit pour le visiteur. Les tests sont effectués quotidiennement, sauf le dimanche. Si le sixième jour tombe un dimanche, la date du test est reportée au lundi. Les rendez-vous sont pré-réservés par l'infirmière de l'hôtel un jour avant la date du test. Le test PCR est disponible dans plusieurs stations de test autorisées sur l'île de Mahé, y compris le centre de santé de Beau Vallon situé à proximité de l'hôtel. Les visiteurs absorbent tous les frais de transfert si nécessaire. Toutes les demandes supplémentaires de test PCR par les visiteurs, à l'exception des tests PCR prévus pour le 6ème jour, sont facturables au coût de 2500 SCR.
- Le test de surveillance PCR du sixième jour ne sera pas exigé par les visiteurs de catégorie 1 séjournant pendant 5 jours ou moins dans un établissement d'hébergement certifié sanitaire. Cependant, ils seront toujours tenus de rester dans leur hôtel sans quitter l'enceinte de l'hôtel jusqu'à leur départ.
- Les visiteurs de catégorie 1 arrivant par vols charters et séjournant 8 jours ou plus devront faire le test PCR de surveillance du 6ème jour. Ils doivent rester dans leur hôtel pendant 10 jours avant de quitter l'enceinte de l'hôtel.
- Si le test PCR est négatif, les visiteurs doivent rester dans leur hôtel pendant 10 jours avant de quitter l'enceinte de l'hôtel et ils seront ensuite libres de poursuivre leurs vacances prévues. L'enregistrement de la température et la surveillance des signes vitaux restent actifs jusqu'à un maximum de 14 jours.
- Si les visiteurs sont testés positifs et asymptomatiques (ne présentant aucun signe d'infection respiratoire, c'est-à-dire fièvre, toux, essoufflement, etc.), ils seront isolés dans leur chambre.
- Si les visiteurs sont testés positifs mais symptomatiques (le visiteur présente des signes d'infection respiratoire, c'est-à-dire fièvre, toux, essoufflement, etc.), l'autorité de la santé publique exige que la personne soit isolée dans un établissement médical jusqu'à son rétablissement.

Coral Strand Smart Choice
P.O. Box 400, Beau Vallon, Mahe, Seychelles
Tel: +248 429 1000
reservation@coralstrand.sc | www.coralstrand.com



CORAL STRAND

In the heart of Seychelles

- Le visiteur absorbe tous les frais liés au traitement et à l'hébergement du visiteur et de ses partenaires, à compter de la date de résultat du test positif et jusqu'à la guérison complète. Par conséquent, nous vous recommandons vivement d'avoir une assurance voyage valide avec une couverture médicale complète, y compris les soins médicaux liés au COVID-19.

- Les visiteurs sont tenus de se conformer à toutes les pratiques d'hygiène et d'éloignement physique applicables, et de minimiser toute interaction avec les autres visiteurs et les résidents locaux, en évitant les zones surpeuplées, y compris les marchés. Le port du masque est obligatoire en public. Toute personne qui ne respecte pas les règles peut être condamnée à une amende de 100 SCR. Une personne reconnue coupable d'une récidive est passible d'une amende de 1 000 SCR (ou) d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 mois, ou les deux.

VISITEURS EN PROVENANCE DES PAYS A STATUT SPECIAL SANS CERTIFICAT DE VACCINATION COVID-19 (CATEGORIE 2)

- Les visiteurs en provenance des pays à statut spécial ne peuvent séjourner que dans des hôtels autorisés à accueillir les visiteurs de pays à statut spécial pendant les 10 premiers jours aux Seychelles. **Le Coral Strand Smart Choice n'est pas autorisé à accueillir les visiteurs des pays à statut spécial.**

Votre sécurité, votre confort et votre bien-être sont de la plus haute importance pour nous. Bien que nous ayons toujours mis l'accent sur la propreté et l'hygiène, nous avons maintenant intensifié nos mesures de contrôle afin de garantir que chaque séjour de nos clients soit sûr, propre et confortable.

Certaines de nos mesures préventives comprennent:

- Nettoyage et assainissement rigoureux des chambres et des espaces publics.
- Désinfection fréquente des points de contact élevés, tels que boutons d'ascenseur, poignées de porte, comptoirs de réception, salles de repos, etc.
- Désinfectants pour les mains à base de capteurs placés dans tous les espaces publics de l'hôtel.
- Thermomètres infrarouges disponibles à la réception pour effectuer des contrôles de température de nos clients et employés.
- Disponibilité de masques médicaux et de gants pour nos clients et employés.
- Formation régulière de nos employés assurant une bonne hygiène et une sensibilisation au COVID-19.
- Des protocoles d'hygiène stricts sont en place pour le personnel des cuisines, des restaurants, des repas en chambre, pour s'assurer que les aliments sont préparés et manipulés correctement.

Coral Strand Smart Choice
P.O. Box 400, Beau Vallon, Mahe, Seychelles
Tel: +248 429 1000
reservation@coralstrand.sc | www.coralstrand.com



CORAL STRAND

In the heart of Seychelles

- Des listes de contrôle de nettoyage mises à jour et détaillées, y compris l'utilisation de produits chimiques et d'agents professionnellement identifiés pour tous les domaines, y compris la blanchisserie, sont suivies et surveillées de près.

EXCURSIONS

Tout visiteur souhaitant se livrer à des activités récréatives telles que des excursions et des visites touristiques doit faire appel à des prestataires de services touristiques agréés et certifiés par le Département de la santé publique des Seychelles. Veuillez visiter <http://tourism.gov.sc/covid-19-guidelines/> pour une liste des fournisseurs de services de voyage approuvés.

VOL DE RETOUR

Certains pays et compagnies aériennes exigent un test PCR négatif avant d'embarquer sur votre vol de retour. Le test COVID-19 est disponible aux Seychelles. Les analyses sont effectuées au laboratoire de santé publique de l'hôpital des Seychelles par des professionnels de la santé qualifiés conformément aux normes internationales établies. Les visiteurs qui auront besoin du test doivent contacter le Département de santé publique par e-mail à covid19test@health.gov.sc ou par téléphone au +248 4388410 bien à l'avance pour prendre les dispositions nécessaires. Le test PCR coûte actuellement 2 500 SCR. Les enfants de moins de 12 ans et les personnes de 65 ans ou plus sont exemptés de ces frais. Les résultats sont généralement prêts dans les 48 heures.

Les centres de santé sur l'île de Mahé:

Centre de Santé Beau Vallon - Tél: +248 4385001

Victoria Music Stadium - Tél: +248 4388410 ou 2829340

Veuillez visiter le site Web de l'hôpital des Seychelles pour plus d'informations:
<http://www.health.gov.sc/index.php/contact/>

Nous nous engageons à accueillir nos clients dans notre hôtel avec la même chaleur et la même hospitalité. Une fois que vous êtes prêt à voyager, l'équipe du Coral Strand Smart Choice est prête à vous accueillir pour un autre séjour inoubliable avec nous.

Cordialement,
Coral Strand Smart Choice

Coral Strand Smart Choice
P.O. Box 400, Beau Vallon, Mahe, Seychelles
Tel: +248 429 1000
reservation@coralstrand.sc | www.coralstrand.com